



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**France Relance :
9 associations vont bénéficier de 6 millions d'euros
pour développer des projets au service d'une alimentation locale et solidaire**

Dans le cadre de [la mesure « Alimentation locale et solidaire » du plan France Relance](#), 6 millions d'euros viennent d'être attribués à neuf associations nationales pour renforcer la structuration de leurs réseaux. Ces financements permettront d'activer des projets déclinables dans les territoires, luttant contre la précarité alimentaire et favorisant l'accès à des produits frais issus de circuits courts. D'ici l'été, s'ajoutera un soutien de 24 millions d'euros à des associations locales.

Convaincu de la force des circuits courts notamment dans les réseaux de vente directe, Julien DENORMANDIE a lancé en janvier la plateforme fraisetlocal.fr qui a rencontré un vif succès depuis son lancement avec plus de 14 000 points de vente disponibles et plus de 400 000 visites, signe d'un intérêt croissant des Français pour une alimentation plus locale. C'est une priorité du plan France Relance qui s'allie au tissu associatif pour développer des projets locaux bénéficiant à destination des publics les plus précaires.

Ainsi, neuf associations viennent de recevoir le soutien de France Relance afin de structurer et de développer de nouvelles initiatives. Ces dernières se regroupent autour de trois enjeux principaux :

1. Un meilleur maillage territorial de l'action associative

Parmi les lauréats : SOLAAL créera deux nouvelles antennes en Ile de France et Auvergne Rhône-Alpes

Spécialisée dans les dons agricoles, l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (SOLAAL) a récemment créé une antenne régionale dans les Hauts-de-France. En un an, elle a permis d'augmenter les dons de 30% et de fournir 710 000 repas supplémentaires aux plus démunis.

Avec le soutien de France Relance, deux nouvelles antennes régionales verront le jour en Ile-de-France et Auvergne Rhône-Alpes.

2. L'essor de nouveaux modes d'accès aux produits frais et locaux

Parmi les lauréats : l'APCA déploiera des casiers de produits frais et locaux

Le projet de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) vise à mettre à disposition des agriculteurs des containers aménagés en casiers (réfrigérés et non réfrigérés) pour leurs produits. Cet outil clé en main sous la marque « Bienvenue à la ferme » permettra la commercialisation de produits locaux auprès de publics précaires et/ou isolés (étudiants, personnes âgées...).

France Relance permet de soutenir le déploiement technique et opérationnel de ces nouveaux modes d'accès.

3. **Une meilleure information et sensibilisation des publics les plus précaires à la consommation de produits frais et locaux**

Parmi les lauréats : les Restos du Cœur organiseront des ateliers de cuisine et de sensibilisation aux pratiques responsables

Alors que l'association accueille chaque année près de 900 000 bénéficiaires, les bénévoles du réseau Restos du Cœur ont lancé des activités culinaires pour valoriser les circuits courts et les pratiques responsables (alimentation équilibrée, initiatives anti-gaspillage...).

Grâce à France Relance, un soutien logistique et financier permettra l'acquisition de nouveaux matériels, le renforcement de l'animation du réseau et le développement de ces activités sur l'ensemble du territoire.

« Nous avons un défi commun : rendre accessible au plus grand nombre une alimentation locale et de qualité. Dans ce combat, le réseau associatif est un puissant levier qui nous permet d'agir au plus près de chacun et de lutter efficacement contre la précarité alimentaire notamment pour les personnes isolées. Avec le plan France Relance, nous soutenons la structuration de ces associations et la force des projets qu'elles portent pour notre bien commun. » a déclaré **Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

La liste de l'ensemble des lauréats de cette première vague est disponible en annexe.

D'ici l'été, une enveloppe de 24 millions d'euros sera attribuée aux initiatives locales. Les appels à candidatures sont toujours ouverts au niveau départemental : des [informations complémentaires sur le quichet ouvert dans votre département sont accessibles ici](#).

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv

ANNEXE - Liste et descriptif des neuf projets lauréats

- **SOLAAL (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires)**

L'association SOLAAL développe les dons agricoles de proximité et prévoit de créer à terme une antenne dans chaque région afin de mobiliser les agriculteurs, coopératives et les grossistes. Fort de l'expérience menée dans la région des Hauts-de-France qui a permis d'augmenter de 30 % les dons agricoles en un an, soit 350 tonnes et l'équivalent de 710 000 repas supplémentaires, SOLAAL prévoit la création de deux nouvelles antennes, en Ile-de-France et en Auvergne-Rhône Alpes, et le développement d'outils numériques pour accompagner cette régionalisation.

- **ANDES (association nationale de développement des épiceries solidaires)**

Le projet vise à organiser le changement d'échelle du réseau des épiceries solidaires de l'ANDES, au travers d'un développement massif de leur nombre et de leur maillage territorial. Le projet prévoit la création de nouvelles épiceries solidaires, parmi lesquelles des épiceries itinérantes à titre expérimental, permettant de toucher des publics isolés notamment en zone rurale. L'ANDES identifie et sélectionne les porteurs de projet de nouvelles épiceries, les accompagne techniquement et apporte une première contribution financière aux investissements initiaux. Les épiceries sont également accompagnées dans le développement de leur approvisionnement local et durable, de manière à proposer une alimentation de proximité et de qualité aux bénéficiaires.

- **Bouge ton coq (mouvement citoyen et solidaire visant à développer des solutions d'intérêt général dans les zones rurales, en lien avec l'association « sauvons les assos », porteur du projet lauréat)**

Bouge ton Coq ! s'associe à Monépi.fr, plateforme internet qui héberge déjà un réseau de 70 épiceries sur tout le territoire national, et à l'Association des maires ruraux de France (AMRF) pour accompagner l'ouverture d'épiceries participatives dans les communes de moins 3500 habitants qui en ont le plus besoin. A travers ce projet, c'est un nouveau mode de distribution qui est soutenu : une épicerie participative ne réalise aucune marge (les producteurs locaux sont rémunérés en direct) et n'a pas de charges (chacun donne quelques heures de son temps tous les mois pour assurer la logistique et la vente et la mairie met à disposition le local).

- **TRAME (association nationale de développement agricole et rural)**

Le projet intitulé « MAPPI : pour des Magasins de producteurs Accessibles aux Publics Précaires et Isolés » expérimentera le développement de l'accès à une alimentation locale et de qualité issue des magasins de producteurs dans 5 territoires, auprès de publics précaires (notamment étudiants) et isolés des points de vente (géographiquement, culturellement et socialement). Porté au sein d'un groupe de travail national multi acteurs (acteurs de la profession agricole, des acteurs de la solidarité, des acteurs de la jeunesse et les acteurs territoriaux), ce projet permettra de diffuser et de valoriser des références méthodologiques et techniques auprès d'agriculteurs, d'organisations agricoles, d'institutions, et du grand public pour étudier comment rendre plus accessibles les produits de magasins de producteurs aux publics précaires ou isolés (outils numériques par exemple, travail sur le modèle économique, politique de prix ou accès via des dispositifs sociaux...).

- **APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)**

Le projet de l'APCA vise à mettre à disposition des agriculteurs un outil clé en main sous la marque « Bienvenue à la ferme » pour la commercialisation de produits locaux auprès de publics précaires et/ou isolés. Cet outil prendra la forme d'un container aménagé en casiers (réfrigérés et non réfrigérés) et pourra être positionné, en collaboration avec les collectivités, sur des zones spécifiques aux publics précaires et/ou isolés: étudiants, personnes âgées...

- **FNCUMA (Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole)**

Le projet « Catalyseur », porté par la FNCUMA est un programme d'incubation de projets innovants multi-acteurs (collectivités, agriculteurs...) et territoriaux. Il prévoit la conception de nouveaux modèles de circuits courts à destination des personnes précaires, sur la base d'expérimentations locales et des retours d'expérience de territoires pilotes. Ils seront sélectionnés pour leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux, et pour la diversité d'acteurs impliqués (agriculteurs, acteurs sociaux, collectivités...).

- **Cocagne**

Le projet propose de structurer une offre d'insertion au service des Projets alimentaires territoriaux (PAT) à l'échelle nationale : transformation, conditionnement, distribution, unités de main d'œuvre pour les entreprises du secteur, médiation sociale... L'objectif prévisionnel est la création de 1 500 emplois d'ici 2022. Pour ce faire, le Réseau Cocagne souhaite notamment développer des outils au service des PAT en s'appuyant sur l'expertise d'une dizaine de Jardins de Cocagne considérés comme exemplaires et sur un consortium d'experts issus des filières agroalimentaires, des réseaux de l'insertion par l'activité économique, des collectivités territoriales et des services de l'Etat concernés.

- **Restos du Cœur**

L'association nationale des Restos du cœur souhaite renforcer et développer les activités autour de la cuisine pratiquée par les bénévoles du réseau à destination des personnes accueillies (900 000 personnes par an). L'investissement en matériels adéquats et le renforcement de l'animation du réseau permettra notamment d'accompagner la mise en place d'activités culinaires afin de répondre aux différents enjeux de l'alimentation durable : circuits courts, anti-gaspi, produits frais de proximité, alimentation équilibrée, qualité nutritionnelle, etc.

- **AFAUP (Association française d'agriculture urbaine professionnelle)**

Le projet « Les 100 lieux nourriciers » vise à recenser des lieux où se sont développés des projets autour de la justice alimentaire, de l'alimentation citoyenne et de la coopération au travail et à fort impact social, ancrés dans leurs territoires, et stabilisés économiquement (ou ayant plus de 3 ans d'existence). Afin d'encourager leur essaimage sur d'autres territoires, ces lieux seront mis en lumière sous trois formes : une plateforme numérique, destinée aux porteurs de projets, aux donneurs d'ordre mais aussi au grand public ; une exposition itinérante sur le sujet du "bien manger" (frais et local) ; et un séminaire final multi parties prenantes.